

L'ACADEMIE D'AGRICULTURE EN MOUVEMENT

Intervention de Gérard **Tendron**¹

Secrétaire perpétuel

Chers consœurs, chers confrères,

Lors de notre séance solennelle de rentrée du 25 septembre dernier, je vous ai rendu compte des activités de notre Compagnie pour l'année 2012-2013 et présenté le programme de travail pour l'année académique 2013-2014. Je n'y reviendrai pas.

Je souhaite aujourd'hui évoquer devant vous les sujets sur lesquels nous travaillons actuellement et qui traduisent les évolutions engagées récemment pour mettre en mouvement l'Académie, mobiliser ses membres et mieux faire connaître ses travaux.

– **L'Académie et l'international**, tout d'abord.

Les questions internationales revêtent une importance grandissante dans les domaines de réflexion de notre Compagnie qui touchent à l'agriculture, à l'alimentation ou à l'environnement.

La séance du deux cent cinquantième anniversaire consacrée à la recherche agronomique en Europe a mis en évidence l'intérêt que portent plusieurs académies, fédérées au sein de l'Union européenne des Académies d'agriculture (UEAA), pour développer des échanges avec nous sur des thèmes d'intérêt commun. Jean-Marc Boussard qui a présidé cette Union, et qui nous y représentait depuis dix ans, a souhaité passer la main. C'est Michel Thibier qui a accepté de reprendre le flambeau avec le soutien de son prédécesseur. Nous sommes convenus ensemble de l'intérêt de maintenir notre collaboration avec l'UEAA et de développer des liens sur certains thèmes, en particulier avec les pays de l'Est et du Sud de l'Europe. Michel Thibier a rencontré l'été dernier la présidente en exercice de l'UEAA, Kerstin Niblaeus, présidente de l'Académie suédoise et s'est ensuite rendu, fin novembre, à Stockholm où il a rencontré une délégation d'académiciens suédois et tchèques, un membre de l'Académie tchèque étant appelé à présider l'UEAA à partir de l'automne 2014. Ils sont convenus d'un programme d'actions portant sur trois points : le premier concerne la recherche des Académies ou institutions équivalentes et l'identification des contacts afin de renforcer l'UEAA en y faisant adhérer des Académies aujourd'hui absentes représentant des pays, tels que l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, la Suisse ou l'Italie ; le second point porte sur la préparation de l'assemblée générale de septembre 2014 dont le thème principal sera relatif aux OGM et qui permettra à notre Compagnie de présenter les résultats de ses travaux en la matière ; le troisième point concerne la mise à jour du site Internet de l'UEAA, pris en charge par l'Académie

¹ Ingénieur général honoraire du GREF. Ancien Directeur général du CSP. Ancien Directeur général de l'ONCFS. Ancien Président de section du CGAAER.

suédoise. Enfin, notre Académie a été sollicitée pour proposer un candidat à la Vice-Présidence de l'UEAA, dans la perspective d'en prendre la tête en 2016.

De même, notre Compagnie participe au Groupe inter-académique pour le développement (GID), grâce notamment à l'implication de Jean-Paul Lanly au sein de ce réseau d'académies du pourtour méditerranéen, au travers du programme de colloques « Parménides ». Le Président du GID est venu, le 15 octobre dernier, présenter les orientations actuelles et les projets du GID devant le Bureau et notamment la mise en place d'un réseau académique qui mobilise des pays africains. Notre confrère Jacques Brulhet a bien voulu accepter de succéder à Jean-Paul Lanly et de nous représenter à l'Assemblée générale du GID qui s'est tenue à Malte le 12 novembre, puis de participer à la conférence Parménides VI sur les ressources des océans, au cours de laquelle il a fait une intervention sur le thème « Des bassins versants à la mer : quelles questions de recherche pour la durabilité des écosystèmes marins ? ». Sur sa proposition, un colloque devrait être organisé à Montpellier, en 2014, sur l'influence des bassins versants sur les écosystèmes marins.

Cependant il est apparu que la création d'un groupe de travail « International » au sein de notre Compagnie était indispensable, afin de mobiliser tous ceux qui s'intéressent à ces questions et d'identifier les sujets à aborder. Notre confrère Bernard Bourget a bien voulu accepter de le constituer et de l'animer. Plusieurs sections ont manifesté leur intérêt pour y participer et désigné des représentants.

Ce sera également l'occasion de réfléchir aux modalités à mettre en œuvre pour mobiliser davantage les 60 membres et les 60 correspondants étrangers de l'Académie, dont la notoriété est certaine, sans que l'Académie les associe suffisamment à ses travaux et tire profit de leurs compétences.

– Les séances inter-académiques ensuite.

L'Académie d'agriculture entretient depuis longtemps des relations avec les académies qui lui sont proches : Académies des Sciences, des Technologies, de Médecine, de Pharmacie et vétérinaire. Elles se traduisent par des séances communes qui permettent d'enrichir les approches et de confronter les points de vue et dans certains cas de dégager des avis communs qui en renforcent le poids vis-à-vis des décideurs politiques, des acteurs socioprofessionnels, des médias et de l'opinion publique.

Les plus récentes séances communes méritent d'être rappelées, pour l'intérêt qu'elles ont présenté.

Une séance avec l'Académie de Pharmacie et l'Académie des Sciences qui s'est tenue dans la salle des Actes de l'Académie de Pharmacie le 16 octobre dernier, à l'occasion du deux centième anniversaire de la mort de Parmentier, sur le thème : « La science au service du bien public ». Au-delà de l'hommage à Parmentier par la présentation de ses œuvres, elle a permis d'aborder les liens entre science et politique et, notamment, le thème « Comment faire participer la science à la décision politique ? » ainsi que la place des scientifiques dans la société.

Une séance avec l'Académie de Médecine, qui s'est tenue le 13 novembre dernier, à l'Académie d'agriculture, sur « Les risques et les maladies professionnelles chez les agriculteurs ». Elle a permis de dresser un état des lieux sur la protection sociale des agriculteurs et les risques majeurs qui concernent les troubles musculo-squelettiques. Ont été abordés également les risques de maladies respiratoires et les zoonoses.

Enfin, une séance commune avec l'Académie des Sciences et l'Académie des Technologies, s'est tenue le 19 novembre dernier dans la salle des séances de l'Institut sur le thème des « Plantes génétiquement modifiées ». Elle a permis de faire le point sur la transgénèse, la plasticité des génomes et les transferts de gènes, la place et l'usage des PGM dans le monde, la coexistence entre les PGM et les cultures non transgéniques, et enfin les questions d'acceptabilité sociétale des innovations en la matière.

Toutes ces séances communes donnent lieu à des comptes rendus accessibles sur le site Internet de l'Académie.

D'autres séances sont en préparation pour 2014.

– Les actions en direction des jeunes.

L'Académie se doit de conduire des actions en direction des jeunes. Elle le fait traditionnellement par les prix, les médailles et les bourses qu'elle accorde chaque année, soit seule, soit conjointement :

- les bourses de recherche, financées par le legs Dufrenoy, attribuées à de jeunes chercheurs inscrits en vue de la préparation d'un doctorat ou à des techniciens inscrits dans des formations avancées de promotion et poursuivant des travaux originaux. En 2013, onze bourses ont été attribuées, d'un montant allant de 1 200 à 2 000 € ;
- les prix de mémoires de fin d'études financés par la fondation Xavier Bernard. En 2013, onze prix ont été attribués, d'un montant variant de 700 à 1 000 € ;
- les médailles d'argent de l'Académie qui récompensent des travaux prometteurs réalisés le plus souvent par des étudiants dans le cadre d'une thèse. En 2013, dix médailles d'argent ont été attribuées par l'Académie.

De nouvelles modalités d'identification des travaux susceptibles d'être récompensés en liaison avec les écoles, les universités et les organismes de recherche sont actuellement à l'étude.

Par ailleurs, depuis deux ans, notre Compagnie parraine le jeu-concours « Cultures agri », organisé par la Fédération nationale du Crédit mutuel agricole et rural à destination des élèves de bac-2 à bac+3. Ce jeu-concours consiste, pour les classes participantes, à réaliser un « clip vidéo » d'une minute sur un sujet de leur choix en matière de productions animales ou végétales, de machinisme ou d'environnement agricole et rural et de répondre à un quizz testant leurs connaissances dans ces domaines. En 2012-2013, 89 établissements scolaires ont participé, en déposant sur le site Internet dédié, près de 400 vidéos. Notre confrère Daniel Dattée valide par leur visionnage préalable tous les « clips vidéos » pour retenir ceux qui seront mis en ligne et vérifie la pertinence des questions posées aux internautes dans le quizz. En échange, le Crédit Mutuel, de son côté, offre un soutien financier à notre Compagnie et fait parvenir gratuitement à tous les académiciens l'abonnement à sa lettre hebdomadaire d'information « Agrisalon ».

Enfin, dernière initiative en date : sur la proposition de plusieurs confrères, un groupe de travail, mis en place et animé par notre confrère Michel Candau va étudier les actions que l'Académie pourrait conduire en direction des établissements d'enseignement supérieur agronomique, ainsi que leurs modalités pratiques, afin de mieux faire connaître les travaux de notre Compagnie auprès des étudiants ainsi que les prix et bourses susceptibles de leur être attribués; de les aider dans la recherche de stages; de leur proposer de participer à des réflexions sur des thèmes sélectionnés par l'Académie, notamment.

– Les outils de communication

La nouvelle politique de communication de notre Compagnie vise au premier chef à valoriser nos travaux en les faisant connaître aux décideurs, aux acteurs socioprofessionnels, aux medias, aux étudiants et au grand public. Elle vise aussi à mieux faire circuler l'information au sein de l'Académie. Sans revenir sur l'ensemble des dispositions retenues, je limiterai mon propos aux trois outils sur lesquels nous nous sommes le plus investis ces derniers mois :

- le site Internet : après une refonte complète pilotée par notre confrère Jean-Claude Pernollet qui y a consacré beaucoup de temps et d'énergie, il est maintenant opérationnel depuis le début de cette année, modernisé dans sa présentation, son organisation et son fonctionnement. Sa mise à jour, essentielle, ne pourra se faire qu'avec l'aide des sections et des groupes de travail qui devront l'alimenter régulièrement en contenu. Le Vice-secrétaire sera chargé d'en assurer le pilotage.

Par ailleurs, convient-il de signaler que Catherine Regnault-Roger a bien voulu accepter d'étudier la faisabilité et les modalités pratiques à mettre en œuvre pour référencer avec indexation les articles qui seront mis en ligne sur le site Internet, notamment au titre des comptes rendus des séances publiques, qui ne feront plus dorénavant l'objet de publication sur support papier, à l'exception d'exemplaires destinés à l'archivage ;

- la Revue de l'Académie, dont le numéro 2 vient de sortir, sera dorénavant notre seule publication sur support papier. Revue de prestige trimestrielle, éditée en quadrichromie à mille cinq cents exemplaires, elle est destinée à faire connaître à l'extérieur nos travaux et nos activités. Elle est adressée gratuitement à tous les partenaires que nous souhaitons sensibiliser à nos travaux, ainsi, bien entendu, qu'aux membres de l'Académie. Elle comprend des informations sur l'actualité et les temps forts de l'Académie, une tribune libre, un dossier central autour d'un thème traité par un groupe de travail ou lors d'une séance publique, une rubrique « Futurs » et une rubrique « Histoire ». Afin d'assurer le financement intégral de son édition et de son routage, elle comporte du publi-rédactionnel et de la publicité. L'Académie a signé un contrat avec une régie publicitaire qui assure la prospection des annonceurs ainsi que la mise en forme de la revue, son édition et sa diffusion. Notre confrère Jean-François Colomer en est le rédacteur en chef et a la lourde tâche de préparer le contenu sous la forme du « chemin de fer » validé par le Bureau, de trouver les auteurs et de travailler à la mise en forme et à la relecture avec le concours de Christian Férault.

- la Lettre de l'Académie, jusqu'alors trimestrielle et destinée prioritairement à la communication interne, va connaître une nouvelle présentation, plus aérée, avec des illustrations. Elle sera bimestrielle à compter du 15 février prochain. Alain Bernard, Ingénieur général, a bien voulu accepter d'en être le rédacteur en chef. Elle comportera outre un éditorial, l'agenda du trimestre, des points de vue d'académiciens, le carnet, des présentations d'ouvrages...

– Le renouvellement des membres et des responsables

Les élections qui ont eu lieu le 11 décembre dernier ont permis de renouveler en partie le Bureau et d'élire de nouveaux membres titulaires et correspondants.

Le départ de notre Trésorier perpétuel, Jean-Paul Lanly, dont le mandat arrivait à son terme et celui, pour convenances personnelles, de notre Vice-Secrétaire, Christian Férault, conduisent à

des changements importants. Leur remplacement est différé au printemps, lorsque le décret approuvant les élections du 11 décembre, permettra de procéder à leur élection, aucune candidature n'ayant pu être recueillie en 2013, parmi les membres titulaires. En attendant, Patrick Ollivier a bien voulu accepter de remplir les missions attachées à la fonction de Trésorier perpétuel et Pierre-Henri Texier, celles relevant de la fonction de Vice-secrétaire. Pour ce qui est des autres fonctions, le Bureau est constitué, pour l'année 2014, de Jean-Marc Boussard, Président ; Jeanne Grosclaude, Vice-présidente ; Christian Lévêque, ancien Président ; Gérard Tendron, Secrétaire perpétuel, Claude Sultana, Vice Trésorier.

Par ailleurs, je rappelle que dix sept nouveaux membres correspondants font leur entrée parmi nous, dont six femmes soit plus d'un tiers, ce dont on ne peut que se féliciter et cinq correspondants étrangers dont trois femmes. Onze nouveaux membres titulaires siègent parmi nous, dont une femme et quatre nouveaux membres étrangers, dont une femme.

Enfin l'année 2014 est marquée par le changement de la moitié des secrétaires de section. En section 1, Catherine Regnault-Roger succède à André Gallais ; en section 3, un successeur va être prochainement désigné pour remplacer Jeanne Grosclaude ; en section 4, Nadine Vivier va remplacer Philippe Lacombe ; en section 6 Dominique Job succède à Jean-Claude Pernollet ; enfin, en section 9, Jean-Louis Bernard succède à Christian Maréchal.

A cette occasion, je tiens à remercier chaleureusement, les membres du Bureau et les secrétaires de section qui passent la main et qui par leur engagement et leur disponibilité ont beaucoup contribué au bon fonctionnement de notre Compagnie et à son rayonnement. La plupart vont d'ailleurs continuer à nous apporter leur concours dans les sections et les groupes de travail où leurs compétences et leurs expériences enrichiront les travaux, certains d'entre eux continuant à avoir des responsabilités opérationnelles comme Jean-François Colomer comme rédacteur en chef de la Revue, ou Christian Maréchal comme responsable des visites et des sorties.

Enfin, je félicite les nouveaux membres du Bureau et secrétaires de section d'avoir bien voulu accepter de prendre des responsabilités opérationnelles dans notre Compagnie. Je ne doute pas que leur arrivée permettra d'engager de nouvelles évolutions pour l'Académie d'agriculture, toujours à la recherche d'innovations, afin de remplir au mieux ses missions.